

MOUSTIQUE TIGRE : AGISSONS POUR LIMITER SA PROLIFERATION !

Apparu dans le sud de la France en 2004, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) a colonisé le Grand Est, en particulier le Bas-Rhin, en 2015. Fin 2024, il est présent officiellement dans 6 des 10 départements qui composent notre région.

La plupart des communes concernées sont en Alsace mais les grandes agglomérations de Reims, Metz, Nancy et Langres sont désormais concernées.

Les risques pour la santé et les nuisances augmentent en même temps que la présence de moustique tigre. La mobilisation de chacun est indispensable pour arrêter sa prolifération.

COMMENT RECONNAITRE UN MOUSTIQUE TIGRE ?

Taille : environ 5 millimètres (il tient dans une pièce de 1 cent)

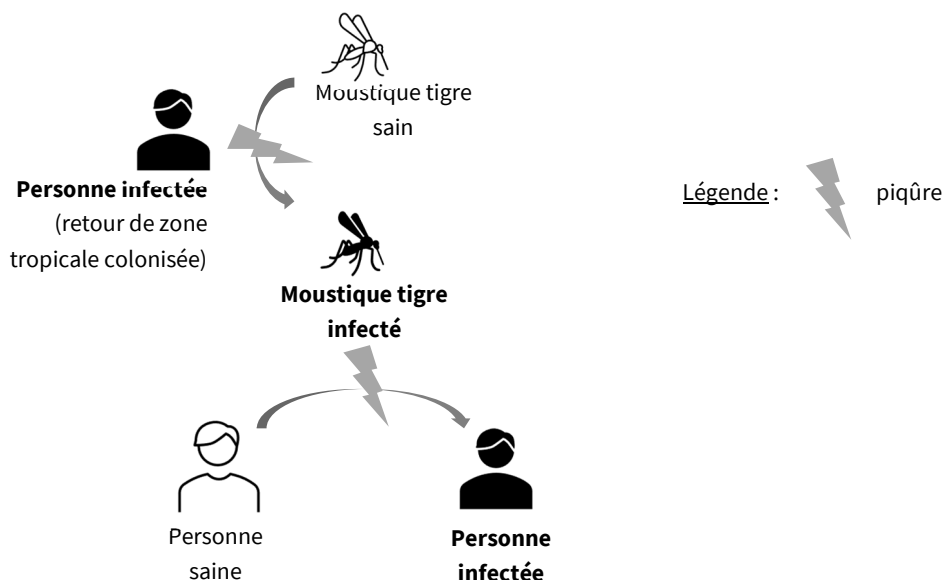
Apparence : rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes

Particularités : pique le jour / vit à proximité de son lieu de naissance / fait peu de bruit



EN QUOI LE MOUSTIQUE TIGRE CONSTITUE-T-IL UNE MENACE POUR LA SANTE ?

Au-delà des nuisances quotidiennes, le moustique tigre peut transmettre des maladies infectieuses par le biais de ses piqûres : c'est le cas des virus de la dengue, du chikungunya et du zika.



Concrètement, **un moustique peut être infecté en piquant une personne qui s'est contaminée lors d'un voyage dans les zones tropicales où ces virus circulent activement**. Ce moustique peut ensuite transmettre le virus en piquant une autre personne n'ayant jamais quitté l'Hexagone.

Pour en savoir + sur les maladies transmises par le moustique tigre, consulter le [site de Santé publique France](#).

Avant de partir à l'étranger, consulter la page [Moustique tigre et maladies vectorielles](#) de l'ARS Grand Est.

OU TROUVE-T-ON LE MOUSTIQUE TIGRE ?

Le moustique tigre vit près des habitations.

Inactif pendant l'hiver, il réapparaît chaque printemps et pond ses œufs sur les parois asséchées de contenants artificiels remplis d'eau (coupelles pour pots de fleur, pneus usagés, jouets, récupérateurs d'eau de pluie, mobiliers de jardin, piscines non entretenues, plis des bâches, etc.). Une fois dans l'eau, les œufs se développent rapidement.

Dans notre région, les femelles pondent **de mai à novembre**.

Si vous avez des moustiques tigres dans votre jardin, c'est qu'ils sont nés chez vous ou chez vos voisins !

Le moustique tigre se déplace peu. Il reste dans un rayon de 150 mètres autour de son lieu de naissance.

COMMENT AGIR POUR SE DEBARRASSER DU MOUSTIQUE TIGRE ?

Vider tout ce qui peut contenir de l'eau, c'est se garantir un été sans nuisance !

Pour en savoir +, consultez la page [Moustique tigre et maladies vectorielles](#) de l'ARS Grand Est.

CONTRIBUTION CITOYENNE : SIGNALEZ SA PRESENCE !

Le moustique tigre est très dynamique en Grand Est : de 94 communes colonisées en 2023, il touche 163 communes en 2024, soit une augmentation de 60% en 1 an.

Nous avons besoin de vous pour mieux surveiller sa présence. Vos signalements permettront de mettre en place des solutions adaptées pour éviter sa dissémination rapide à travers le territoire.

Pour signaler la présence d'un moustique susceptible d'être un moustique tigre, connectez-vous sur le portail de signalement : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/signalements

Ou flashez le QR code avec votre téléphone :



Ensemble, adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique tigre !